EMCGG21

AVRIL 2020

SANTÉ SENIORS

Le parcours du sujet âgé



SANTÉ PUBLIQUE

Renforçons le service public!









ACTU >

INFOS MUTUELLE

- > FOCUS sur la Téléconsultation
- > Mon contrat santé où je veux et quand je veux
- > L'ASPBTP soutient également des associations humanitaires comme « La case santé ».



INFO SANTÉ/SOCIAL >

HEALTH PILOT, LA 1ÈRE **PLATEFORME DE SANTÉ POUR UNE MÉDECINE** PRÉVENTIVE...

INFO SANTÉ >

ÉTAT DES LIEUX SUR LE PARCOURS DE SANTÉ DU SUJET ÂGÉ

INFO SOCIAL >

11 MILLIONS D'AIDANTS: **TOUS CONCERNÉS!**

BRÈVES SANTÉ >



- > Pour que les gestes barrières ne demeurent pas des pratiques éphémères...
- > Projet de loi Grand Âge et Autonomie
- > Vers un service public de santé assume

ASPBTP ET VOUS >

10/11

L'ASPBTP ET UNIMUTUELLES ANNONCENT LEUR **RAPPROCHEMENT**



#ÉDITO

Chers Adhérents et Adhérentes,

Notre pays, L'Europe et le monde entier font face depuis plusieurs semaines à une crise sanitaire sans précédent.

Nous vivons toutes et tous cette période dans nos vies, dans nos familles mais aussi dans notre cadre professionnel et nos entreprises.

Certains d'entre vous font face à des drames humains et je voudrais les assurer de nos chaleureuses et solidaires pensées. En tant que Mutuelle nous avons aussi une essentielle responsabilité pour faire face à vos côtés à cette crise.

L'ensemble des équipes de la mutuelle s'est mobilisée dès le début de cette pandémie en restant disponible par téléphone ou via notre site internet afin d'assurer la continuité de nos services.

Pour ce faire nous avons revu nos processus de travail à distance et nous mettons en œuvre les gestes et règles barrières pour que nos agences puissent vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité lorsqu'il nous sera à nouveau possible d'ouvrir nos bureaux au public.

Si certaines de nos réponses ne sont pas instantanées ou à la hauteur de vos interrogations nous avons à cœur d'avoir la plus grande réactivité possible. N'hésitez pas à nous contacter!

Comment évoquer cette crise sanitaire sans saluer et apporter notre soutien et nos remerciements à tous les professionnels quels qu'ils soient qui sont engagés dans une lutte de tous les instants pour nous délivrer la meilleure qualité de soins.

Bien que cette période n'y soit pas propice, la vie démocratique de votre mutuelle continue. Il y a quelques jours vous avez été très nombreux à élire les délégués qui vous représentent lors des assemblées générales et je vous en remercie.

Très prochainement ils auront à se prononcer sur la nouvelle constitution du conseil d'administration mais aussi sur les résolutions qui acteront la création d'une nouvelle entité Issue de la fusion d'UNIMUTUELLES et ASPBTP « COMPLEVIE ». Vous trouverez dans ce numéro les détails de cette création.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse tous mes vœux de santé.

Directeur de la publication : Michel Lefevre Rédacteur en chef : Christophe Boissonnade Conception, création : Olivier Hochart Crédit-photos : Shutterstock Impression: CIA Bourgogne

Diffusé à : 12 856 ex ISSN: 2270-3209

Imprimé à : 13 100 ex Périodicité : semestrielle



FOCUS SUR LA TÉLÉCONSULTATION

La téléconsultation en ligne permet d'accéder en direct à un médecin libéral. Elle répond aux situations d'indisponibilité des médecins généralistes ou spécialistes ou aux besoins d'un conseil rapide. Elle est également adaptée aux situations de mobilité. Le but de ce service est de :

- Rendre plus accessible la consultation médicale
- Permettre la continuité des soins (cabinet fermé, nuit et inaccessibilité, en cas d'épidémie...)
- Obtenir un avis médical et une conduite à tenir très rapidement 7j/7 24h/24
- Faciliter l'orientation vers des établissements recommandés si nécessaire

L'ensemble des médecins sont inscrits à l'Ordre des Médecins. La consultation est protégée par le secret médical.

Pour y accéder c'est très simple, il vous suffit de vous connecter à votre espace adhérent sur www.aspbtp.fr et de cliquer sur « Mes services Santéclair ».

MON CONTRAT SANTÉ OÙ JE VEUX ET QUAND JE VEUX



Avec l'application mobile je peux :

- Consulter mes remboursements à tous moments
- Accéder à mes relevés de prestations
- Consulter mes garanties
- Modifier mes informations personnelles
- Contacter ma mutuelle

L'ASPBTP SOUTIENT **ÉGALEMENT DES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES COMME**

« LA CASE SANTÉ ».

La case santé est une association Bretonne qui a vu le jour il y a une vingtaine d'années. Elle compte une quinzaine de bénévoles français (opticiens, ophtalmologistes, dentistes) qui organisent tous les ans une mission humanitaire de 2 semaines au Sénégal, près de M'bour, afin de prodiguer des soins dentaires, ophtalmologiques et de proposer des lunettes à coût réduit (3). Ces missions permettent d'opérer des patients atteints de cataracte ou autres pathologies oculaires; elles sont rendues possibles grâce aux professionnels donataires de matériels (boites d'essais, focomètres, lampes à fente, ophtalmoscopes, réfractomètres, lunettes de soleil), à l'implication des professionnels de santé Sénégalais mais aussi grâce aux particuliers qui adressent des dons. Le nombre d'opérations dépend de la somme des dons versés car il faut savoir qu'une opération de la cataracte coute 100 €. Pour information, les dons à l'association «La case santé» ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 %. Après la réduction d'impôts, un don de 100 €ne vous revient qu'à 33 €.

Des missions d'utilité publique.

«Notre mission de 2020 a été profitable, nous avons examiné près de 2 000 patients et nous ferons pratiquer une centaine d'opérations» annonce Brigitte MEYER, Présidente de l'Association. L'ASPBTP soutient financièrement l'association et plusieurs patients pourront prochainement bénéficier d'une consultation médicale et, si nécessaire, d'une opération. L'engagement de l'ASPBTP ne s'arrête pas là, elle souhaite s'investir d'avantage dans cette mission et organiser, courant 2020, une collecte de lunettes de vue et de lunettes solaires correctives ainsi qu'une campagne d'appel aux dons dans ses agences. Nous avons tous des lunettes de vue inutilisées qui finissent dans un tiroir, c'est l'occasion de leur donner une seconde vie en les offrant à des personnes qui travaillent au soleil toute l'année et qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

Pour avoir plus de renseignements ou faire un don, nous vous communiquons les coordonnées de l'association :



Association «La case santé» **Brigitte MEYER** Joël DANO 25 rue du Bourrigo 56260 LARMOR PLAGE Tél. +33(0)6 77 85 52 83 e-mail: danojoel@orange.fr



DOSSIER SANTÉ >

AVONS-NOUS ENCORE LE CHOIX DE NOTRE PRATIQUE MÉDICALE

vec plus de 400 pratiques actuellement recensées par l'Organisation Mondiale de la Santé, les médecines non conventionnelles, aussi appelées « médecines douces » ou « médecines complémentaires et alternatives (MCA) » provoquent un engouement important auprès des personnes au plan national et international, notamment en Europe.

D'un pays à l'autre, les approches sont aujourd'hui hétérogènes. Il en va de même pour le mode de remboursement, sachant qu'en Allemagne, au Royaume-Uni, ou au Danemark, ces médecines sont intégrées dans la législation.

Il est complexe pour les patients de se repérer dans la diversité de ces pratiques et d'appréhender leur bénéfice thérapeutique. Certaines médecines sont reconnues et largement conseillées par le corps médical comme l'homéopathie, l'acupuncture, la mésothérapie et l'ostéopathie, mais aussi la médecine thermale, la chiropraxie et l'hypnose.

D'autres suscitent méfiance et sont dans le collimateur du législateur. Entre « effet de mode » et mutation profonde de l'offre de soins, il est important de faire le point!

En France, si la pratique référente reste la médecine allopathique, force est de constater que les patients, invités par les pouvoirs publics à être acteurs de leur santé les plébiscitent dans le nomadisme médical. Certains médecins l'ont bien compris et vont de plus en plus se former eux-mêmes à ces nouvelles pratiques.

Au regard de cette nouvelle donne sanitaire, qui fait une large place à l'approche globale du patient et à une vision holistique de la santé, l'enjeu posé pour la première fois par la FDPM et pour la première fois par une fédération de mutuelles dans le contexte actuel de refondation de notre système de santé et de crise de confiance du médicament, est celui de l'intégration d'approches de soins pluralistes pertinentes. Des critères de l'évaluation de leur efficacité et d'information objective devant être présentés aux

Les mutuelles, souvent « payeurs aveugles » derrière l'assurance maladie, entendent jouer leur rôle dans l'intérêt de la santé et du bien-être de leurs adhérents en ouvrant le débat!





4 PLACE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT > www.lasemainedelamutualite.fr

PROGRAMME

/ 14h00

Ouverture par Isabelle QUENIN, Journaliste

/ 14h05

 Mot d'accueil par Olivier MOUSSON, Président de l'Atelier de la République et de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

• Introduction par Jean-Louis SPAN, Président de la FDPM

/ 14h30 - 15h30 / 1èRE TABLE-RONDE

« SANTÉ, LES NOUVELLES OFFRES »

Avec Serge GUERIN, Sociologue et Professeur à l'INSEEC SBE ; Martine DEPONDT-GADET, Médecin acupuncteur ; Jean-Michel RICARD, cofondateur du groupe associatif SIEL BLEU encourageant particulièrement le Sport sur ordonnance: Daniel SCIMECA. Médecin homéopathe ; Loïc MACHILLOT, Directeur adjoint des thermes de Bourbon-Lancy et Responsable du Pôle Prévention Santé

/ 15h30

Temps d'échange autour d'un café

16h00 - 17h00 / 2^{èME} TABLE-RONDE

« QUI VA PAYER ? »

Avec Sylvie DUBREUIL, Coprésidente de la FDPM; Philippe PETIT, Ostéopathe et Directeur de collection scientifique « Science et santé » aux éditions Dangles : Jean-Claude LAPRAZ, Médecin promoteur de l'Endobiogénie : Philippe FLEURIAU, Chiropracteur, Président de l'Association Française de Chiropraxie; Claudine BOMPART, Naturopathe

/ 17h00 - 17h45

 Présentation par Jean-Louis SPAN des orientations mutualistes portées par la FDPM pour prendre en compte une vision globale de la santé.

PARTENARIAT



Afin d'alimenter la conférence du 3 juin 2020, la FDPM lance une grande étude nationale auprès des adhérents mutualistes pour comprendre comment sont appréhendées les médecines complémentaires et alternatives (MCA) et dans quelle direction ils souhaitent que les mutuelles fassent évoluer leurs offres. Les données anonymisées de cette enquête seront restituées à chacun des participants sur simple demande.

MUTUALISTES, PARTICIPEZ À NOTRE GRANDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES ET ALTERNATIVES EN VOUS RENDANT SUR LE SITE INTERNET:

https://enquete-mca.fdpm.fr





HEALTH PILOT

LA 1ère PLATEFORME DE SANTÉ POUR UNE MÉDECINE PRÉVENTIVE, PERSONNALISÉE ET PLUS NATURELLE

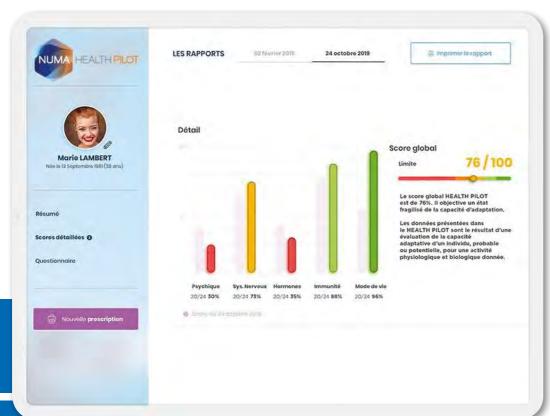
ealth Pilot est une plateforme de santé unique qui permet au médecin de profiler le terrain d'un patient, d'évaluer ses capacités d'adaptation et déséquilibres pour proposer des conseils personnalisés de style de vie (alimentation, activité physique, etc.) ainsi que des compléments alimentaires et un traitement phytothérapeutique adaptés (vitamines, huiles essentielles, etc.).

Alors que la prévention devrait être le socle de toute politique de santé, elle n'a, faute de moyens simples pour objectiver l'état de santé d'un patient, toujours pas trouvé sa vraie place dans notre système de santé. C'est pour répondre à cette problématique et participer à une société qui optimise la santé de tous que le Health Pilot a été conçu. A partir d'un questionnaire et d'un simple bilan de biomarqueurs sanguins (NFS, calcium, potassium), la plateforme évalue le terrain métabolique et les capacités d'adaptation d'un individu dans 5 domaines clés : psychisme, système nerveux autonome, système endocrinien, immunité et mode de vie,

Grâce à des algorithmes modélisant certaines fonctions physiologiques, un score est attribué à chacun de ces domaines permettant le calcul d'un score global de santé d'un individu. C'est sur la base de ces données que le système propose au médecin des recommandations personnalisées en matière de style de vie et de compléments alimentaires et phytothérapeutiques.

En permettant une action ciblée sur le fonctionnement métabolique de l'organisme à un stade pré-symptomatique, Health Pilot ouvre la porte au déploiement d'une véritable médecine préventive efficace et personnalisée.

En fournissant au patient des métriques précises et régulières, Health Pilot rend mesurables et concrets les résultats d'un traitement ou d'un changement de mode de vie, stimulant ainsi les efforts, l'observance et les comportements vertueux du patient. Grâce à cet accompagnement ce dernier devient, en collaboration avec son médecin, le « pilote de sa santé ».



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE HEALTH PILOT ET NUMA HEALTH:

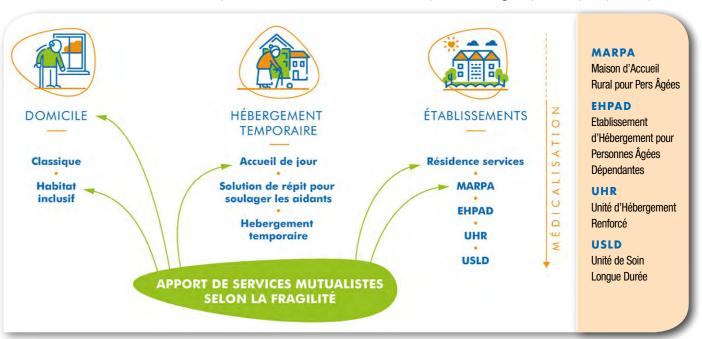
www. numahealth.com

ÉTAT DES LIEUX SUR LE PARCOURS DE SANTÉ DU SUJET ÂGÉ

Avec une avancée en âge significative, doublée du développement de maladies chroniques, les petites et moyennes mutuelles s'interrogent sur l'accompagnement efficient de ces personnes dans le cadre d'un parcours

QU'EST-CE QUE LE PARCOURS DE SANTÉ ?

La loi "modernisation de notre système de santé" de 2016 indique que le parcours de santé est l'ensemble des étapes et le cheminement parcouru par un sujet, dans un système sanitaire et social organisé, dans un temps et un espace donnés. S'inscrivant au-delà du parcours de soins, il apporte une réponse aux besoins de prévention, sociaux et médico-sociaux. Il concerne l'ensemble des déterminants de santé. Il englobe ainsi les acteurs des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux dont le choix et la coordination permettent d'assurer dans la durée la prise en charge la plus adaptée pour le patient.



LA VALORISATION DU "CHEZ SOI" COMME NOUVEL AXE FORT DE SANTÉ!

contribuant au parcours de santé du sujet âgé approche? à promouvoir.

Aujourd'hui, les services et équipements Mais sur quoi se fonde la promotion de cette nouvelle

sont nombreux, s'entrechoquent et, parfois II y a d'abord, une volonté affirmée des citoyens! Rappelons qu'en 2015, 590 000 se superposent en développant un déficit personnes vivaient en EHPAD. Parmi elles, 529.000 personnes de plus de 75 ans de lisibilité. Réaliser un panorama clair de ce (Leroux 2019). Or, selon le baromètre DREES 2017, 2/3 des français déclarent parcours de santé du sujet âgé nécessite en qu'ils ne souhaitent pas être en EHPAD et 8 français sur 10 souhaitent maintenir parallèle de faire ressortir la logique qui anime leur proches dépendants à domicile. Il y a, ensuite, les progrès médicaux et les son évolution au fil du temps. Trop longtemps avancées technologiques qui permettent de vivre en bonne santé plus longtemps pensée sous l'angle unique de la dépendance, ! Un nouvel Indicateur de qualité de vie permet d'abonder en ce sens : l'espérance cette représentation évolue. Désormais, notre de vie sans incapacité. En 2016, selon les dernières statistiques eurostat, système de santé valorise une approche les femmes à partir de 65 ans ont une espérance de vie en bonne santé de domiciliaire et inclusive de l'avancée 11,2 ans pour une espérance de vie totale de 23,2 ans soit 88,2 ans. en âge qui fait du "CHEZ SOI" un axe fort Les hommes à partir de 65 ans ont une espérance de vie en bonne santé de 10,1 ans pour une espérance de vie totale de 19,4 ans soit 84,4 ans.

COMMENT ACCOMPAGNER LE "CHEZ SOI" COMME NOUVEL AXE FORT?

La FDPM propose d'intervenir sur la FRAGILITÉ, en amont de la dépendance afin de privilégier le Maintien en bonne santé grâce au repérage et à l'accompagnement de certaines fragilités. Cette promotion des actions de prévention, ainsi que sa prise en charge à travers des approches domiciliaires innovantes constituent le nouveau défi mutualiste.

"

11 MILLIONS D'AIDANTS "

TOUS CONCERNÉS!



d'un proche, membre de côté la famille, ami, voisin, qui perd son autonomie du fait d'un handicap. de l'âge, de la maladie, l'aidant est le chef d'orchestre du domicile. L'aidant est le plus souvent aussi un aimant. Une personne qui aime un proche, qui se fait du souci pour lui et n'a, la plupart du temps, même pas conscience d'être un aidant. L'aidant se retrouve pourtant au cœur du parcours de vie de la personne aidée, se retrouve à organiser le parcours de santé de son proche, depuis l'annonce du diagnostic - il doit comprendre la pathologie tout en subissant le choc psychologique de l'annonce – jusqu'à la fin de vie, en passant par la bonne observance des médicaments et la gestion des rendez-vous médicaux.

En 2014, la CNSA avance que l'aide informelle apportée par les aidants représenterait 70 % de l'aide nécessaire pour répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile.

AIDER, UN DÉVOUEMENT QUI IMPACTE LA SANTÉ

Les nombreux témoignages recueillis montrent que 74 % des aidants sont stressés, culpabilisés, épuisés. 64 % souffrent de troubles du sommeil. 20 % déclarent différer, voir renoncer à leurs soins, 20 % des aidants ressentent une charge lourde. La notion de charge s'appuie sur des éléments objectifs : les tâches effectuées par les aidants, leur nature et leur volume horaire, les ressources disponibles, et sur des éléments subjectifs : le ressenti de l'aidant. L'impact de l'aide apportée par un aidant sur sa santé est significatif dès lors que la charge ressentie est moyenne ou lourde. L'enjeu est donc d'aborder la vaste population des aidants à travers ce prisme, pour apporter un suivi ou des soutiens adéquats. Il faut que les aidants à charge lourde soient repérés et soutenus en tant que tels, et que soient mises en place des stratégies de prévention pour éviter que les aidants à charge moindre basculent dans les 20 % en risque de burn-out.

SOUTIENS MIS EN PLACE

Si les dispositifs propres à soutenir les aidants sont multiples, ils s'adressent néanmoins, souvent de facon exclusive, à un besoin précis, ou à une situation, un handicap, ou une pathologie particulière de la personne accompagnée. Ils sont portés par une d'acteurs (collectivités, associations. entreprises, etc) et sont très inégalement répartis sur le territoire. Ces nombreuses variables rendent les soutiens aux aidants très peu lisibles. La Compagnie des Aidants est convaincue que la grande difficulté qu'ont les aidants à se repérer dans le maquis des soutiens disponibles, les amènent à renoncer à chercher ce soutien et à prendre sur eux, au risque de faire augmenter dangereusement leur charge et par conséquent, de mettre leur santé en péril. C'est pourquoi La Compagnie des Aidants accompagne et soutient les aidants en leur apportant un réseau, des conseils, une écoute ou encore des informations pratiques, grâce aux nombreux outils proposés par l'association.

Etre aidant n'est pas en soi une situation à risque. C'est davantage le déficit d'information et une forme de confusion sur la façon d'activer les ressources existantes qui complexifient les situations familiales. Le Risque se trouve ici! Dans ce contexte, la Fédération Diversité Proximité Mutualiste a choisi d'engager une collaboration avec La Compagnie des Aidants. Il est apparu aux Coprésidents Jean-Louis SPAN et Sylvie DUBREUIL que le développement de la prévention fondée sur une approche à 360° des besoins des aidants est cruciale pour encadrer les risques liés aux charges trop importantes. Les dispositifs et services existant pour soutenir les aidants sont désormais indispensables. Il est nécessaire de les développer, de les valoriser et de les coordonner au sein d'un partenariat qui se veut co-construit, durable et centré sur l'humain. C'est toute la raison d'être du rapprochement de la FDPM avec la COMPAGNIE DES AIDANTS.

PROJET DE LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE : LANCEMENT D'UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION GLOBALE DE SANTÉ À LAQUELLE LES MUTUELLES SONT INVITÉES...

La stratégie globale de «Vieillir en bonne santé 2020-2022», présentée par la Ministre des solidarités et de la santé, Agnès BUZIN, le 16 janvier 2020, participe au projet de loi Grand Âge et Autonomie.

Un mot d'ordre : la prévention tout au long de la vie

La stratégie propose de nouvelles actions de communication et d'éducation à la santé avec, notamment, un renforcement des actions à deux-moments clés de la vie d'adulte : le passage des 40/45 ans et le passage à la retraite.

Dès 70 ans, agir sur les facteurs accélérant la perte d'autonomie

La préservation de l'autonomie à partir de 70 ans nécessite deux changements :

- D'abord, une détection précoce des fragilités car celles-ci sont réversibles,
- Ensuite, une action renforcée sur les facteurs qui accélèrent la perte d'autonomie : les chutes, souvent liées à l'inadaptation des logements, les hospitalisations évitables, l'isolement, et les déficits sensoriels non diagnostiqués, soignés, ou compensés.

Préservation de l'autonomie : une priorité pour les professionnels

La Ministre prévoit l'introduction de critères de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées dans la certification des établissements de santé, en 2020, ainsi que la prise en compte, dans les systèmes de tarification des services d'urgences des établissements de santé, des bonnes pratiques visant à favoriser la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées dépendantes, en 2021.

Ce vaste plan qui concerne 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans d'ici 2050 va demander des moyens supplémentaires et réinterroger les formes de solidarité à l'oeuvre dans le système de santé. La Mutualité au titre de ses qualités de complémentaire santé et de structure locale de proximité doit faire preuve d'audace pour accompagner ses adhérents de façon innovante.

VERS UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ASSUMÉ

Nous sommes en Guerre! Le Président Emmanuel MACRON, dans son allocution du 17 mars 2020, exhorte alors à l'invention de nouvelles formes de solidarité au service d'une Nation fragilisée par un ennemi sanitaire qui s'est invité dans nos vies de façon inattendue. Nous sommes en Guerre! L'Etat met ainsi chaque citoyen en ordre de bataille et les personnels soignants médicaux et paramédicaux deviennent les nouveaux officiers au service d'un ennemi à abattre : le COVID 19 ! Nous sommes en Guerre! Plus de 3 000 établissements sanitaires, 2 900 structures sociales et médico-sociales, soit 1,9 millions de professionnels de santé et 1,22 millions d'intervenants à domicile sur qui pèse, désormais, la régulation d'une situation sanitaire et médico-sociale absolument inédite. Nous sommes en Guerre! Honneur et reconnaissance à tous ces professionnels, dont certains sont payés à 8,03 euros net de l'heure ! Nous sommes en Guerre! Aujourd'hui, plus que jamais, pour la reconnaissance d'une nécessité impérieuse de service public digne et adapté aux différents enjeux que traversent notre système de santé : donner les moyens au citoyen d'être pleinement acteur et "sachant" en matière de décisions concernant sa santé, assumer le domicile comme un espace d'intervention sanitaire social et médico-social plein et entier, restaurer et conforter la fonction de proximité de l'Hôpital, asseoir les généralistes comme la personne ressource dans le parcours de santé de chacun, agir sur la précarité financière caractérisée des aides à domicile et des aides soignantes!

Nous sommes en Guerre! La Mutualité, les petites et moyennes mutuelles, bénéficient d'une proximité géographique et sociale qui leur permet d'inventer et d'expérimenter de nouvelles formes de réponses sociétales. C'est toute la force de nos sociétés de personnes qui ont, aujourd'hui, à la fois, toute la légitimité, la responsabilité, je n'ose dire l'opportunité, d'assumer pleinement leur fonction originelle de promoteur de l'action sociale!

POUR QUE LES GESTES BARRIÈRES NE DEMEURENT PAS DES PRATIQUES ÉPHÉMÈRES...

Le COVID 19 n'a de cesse de nous rappeler les bons gestes du quotidiens ... plus connus désormais sous l'appellation "gestes barrières"!

Ces bonnes pratiques ne sont pas nouvelles : le lavage des mains a été mis à l'honneur par le médecin hongrois, Ignace Philippe SEMMELWEIS, en 1847 et la journée mondiale en faveur du lavage des mains existe depuis 2008 !!!

Pourtant, une étude BVA de décembre 2019, ayant pour thème " Connaissance et comportement sur les gestes barrières ", montrait que les gestes barrières étaient encore insuffisamment appliqués : si 97 % des Français savent aujourd'hui que les maladies virales se transmettent facilement d'une personne à l'autre, les gestes barrières pour s'en protéger sont trop peu mis en pratique.

Aujourd'hui, ce sinistre contexte sanitaire accélère l'adoption de ces pratiques au nom de notre propre survie Au sortir de cette crise épidémiologique, la Mutualité devra poursuivre des actions de prévention et de promotion de la santé axées sur une valorisation des bonnes pratiques en tant que gestes du quotidien. Essentiels, basiques, simplissimes, non coûteux ...

L'ASPBTP ET UNIMUTUELLES ANNONCENT LEUR RAPPROCHEMENT

Le secteur des mutuelles et assurances évolue de jour en jour et le nombre de petites et moyennes mutuelles diminue fortement chaque année. Les mutuelles doivent faire face à une réglementation de plus en plus exigeante et en perpétuelle évolution mais aussi à une concurrence plus agressive. Il leur faut donc trouver des solutions pour perdurer dans ce monde compétitif et maintenir un service de qualité pour tous ses adhérents. L'ASPBTP et Unimutuelles ont trouvé la solution ; se rapprocher l'une de l'autre. Les effets de cette alliance permettront à moyen terme, d'optimiser nos modes de gestion et surtout d'en maîtriser au mieux les coûts.

UN RAPPROCHEMENT QUI A DU SENS! _

Une mutuelle du bâtiment ancrée dans le paysage Normand

L'ASPBTP a été fondée en 1942 sous la forme d'association par des professionnels du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Son but était de protéger la santé des salariés de ces domaines d'activités. Aujourd'hui, l'ASPBTP est un acteur reconnu dans le domaine de la complémentaire santé. Depuis 2003, elle est régie par le Code de la Mutualité. L'ASPBTP propose des solutions Santé et Prévoyance pour les salariés et dirigeants d'entreprises, ainsi que pour les travailleurs non-salariés et les particuliers. Depuis 2017, l'ASPBTP offre un large choix d'assurances sous la marque AMR (Auto, Habitation, Protection Juridique et Garantie Accident de la Vie). La philosophie de l'ASPBTP repose sur un esprit mutualiste, un service de proximité et une expertise de la complémentaire santé. L'ASPBTP est essentiellement présente auprès des entreprises Normandes, des TNS mais aussi des particuliers, via des contrats individuels.

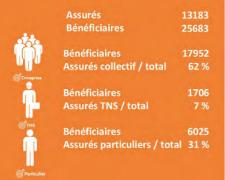
Une mutuelle locale d'Ille-et-Vilaine proche de ses adhérents

Unimutuelles est issue du regroupement de plusieurs mutuelles locales, dont les sièges sociaux étaient situés dans le département d'Ille-et-Vilaine. La création d'Unimutuelles en 2001 a été réalisée conjointement avec la fusion des mutuelles :

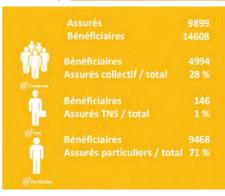
- des Marches de Bretagne (immatriculée le 10/10/1985),
- de Brocéliande Mutualité (immatriculée le 13/02/1985),
- des Mutuelles Réunies (immatriculée le 17/09/1997)
- des Mutuelles de St Brice, de Poilley et de Cogles,
- la Mutuelle de Louvigné (immatriculée le 06/06/1903),
- l'Union Technique des Mutuelles de Pays (immatriculée le 29/01/1999).
- la Mutuelle de Montours (fusion en 2004 de la mutuelle créée en 1938).

Une nouvelle entité est née : «Les Mutuelles de Pays dite Unimutuelles » suite à la transposition de la directive assurance de 1992 et à la publication du nouveau Code de la Mutualité. Unimutuelles est essentiellement présente auprès des particuliers via des contrats individuels, des TNS mais également des entreprises, via des contrats collectifs.

AU GLOBAL (CHIFFRES ARRÊTÉS AU 31/10/2019)









PLANNING DE LA FUSION

- Juin 2019 : Validation du projet de fusion par les 2 Assemblées Générales
- Décembre 2019 : Publication au Journal Officiel de la fusion-absorption par l'ASPBTP d'Unimutuelles. Le siège social de l'ASPBTP est situé 6 Rue Saint Nicolas - CS 85 047 - 14050 Caen cedex 4
- Initialement Mars 2020 : Validation de la nouvelle raison sociale COMPLÉVIE par l'Assemblée Générale (Reportée suite à l'épidémie de CORONAVIRUS)
- 1er semestre 2021 : Regroupement des 2 systèmes d'information

L'ASPBTP ET UNIMUTUELLES. **UNE HISTOIRE DIFFÉRENTE** MAIS DES VALEURS SEMBLABLES

Comme on a pul'aborder précédemment, les deux mutuelles ont un parcours différent mais partagent les mêmes valeurs mutualistes. C'est d'ailleurs tout naturellement, et ce, par le biais de la FDPM (Fédération Diversité Proximité Mutualiste), qu'elles se sont rapprochées en 2018. Ce sont deux mutuelles à taille humaine pour qui le mot d'ordre est la proximité grâce à leur réseau d'agences, à leurs conseillers dédiés et à leur implication dans la vie associative locale. Les deux mutuelles disposent d'équipes soudées qui répondent au mieux à leurs adhérents. Leurs cibles différentes sont une force, car complémentaires. L'une est plus dirigée vers l'entreprise et l'autre vers le particulier.

UNE ZONE D'ACTIVITÉ ÉLARGIE MAIS TOUJOURS AUTANT DE **PROXIMITÉ**

Chaque marque commerciale garde son identité mais aussi son secteur de prédilection, comme le montre la carte. La Normandie et l'Ille-et-Vilaine ne font plus qu'une grâce aux 7 agences.

UN NOUVEAU NOM. UNE NOUVELLE IDENTITÉ, **UNE NOUVELLE GOUVERNANCE**

L'ASPBTP et UNIMUTUELLES deviennent donc des marques de COMPLÉVIE. Pour souligner ce regroupement, un logo et son environnement ont été créés. Un logo moderne et épuré avec des couleurs rassurantes et pleines de dynamisme. Chaque marque garde son identité et sera présentée comme « une marque de COMPLÉVIE » ou « des marques de COMPLÉVIE » par égard à l'attachement de leurs







Du nouveau côté Ressources humaines

- Une équipe renforcée avec 40 salariés
- Une nouvelle organisation générale
- Des compétences complémentaires
- Des besoins émergents



QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR MOI EN TANT QU'ADHÉRENT?

La fusion est totalement transparente car Unimutuelles et l'ASPBTP continuent d'exister sous la forme de marques d'identifications régionales, mon conseiller reste le même, mon service client aussi. mes garanties également. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel.

DE BONS OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER ENSEMBLE



La communication externe a été revue et l'axe de développement principal est désormais le digital. Toutefois. nous conservons notre proximité avec vous grâce à nos agences.



Nouvel espace adhérent en ligne OPTEZ POUR LA DÉMATÉRIALISATION ET GRÂCE À L'APPLI MOBILE, ACCÉDEZ À VOTRE DOSSIER,OÙ QUE VOUS SOYEZ.

Grâce à l'extranet, vous pouvez désormais :

- Consulter vos remboursements et vos relevés de décomptes.
- Consulter les bénéficiaires de votre contrat, vos coordonnées postales, téléphoniques, bancaires...
- Emettre des demandes de mise à jour de votre dossier (modification d'adresse, de coordonnées téléphoniques, bancaires, déclaration de naissance, déclaration d'un nouveau bénéficiaire,...).
- Consulter les réponses aux demandes de devis et de prise en charge en optique et dentaire.
- · Lire les messages envoyés par votre mutuelle.
- · Visualiser vos garanties.
- Télécharger des documents mis à votre disposition.

CODE D'ACCÈS:

Le code extranet et le numéro d'adhérent qui vous seront demandés lors de votre inscription figurent sur votre carte mutualiste.



